

Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs de composantes
Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs des unités de recherche
Mesdames les directrices des Écoles Doctorales
Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs administratifs de composantes

Villetaneuse, le 12 mars 2026

Objet : recrutement des doctorantes et doctorants contractuels avec mission complémentaire d'enseignement 2026

Mesdames, Messieurs,
Chères et chers collègues,

Comme chaque année, nous allons procéder au recrutement de nouveaux doctorants et doctorantes contractuels avec mission complémentaire d'enseignement dans les composantes de l'Université Paris XIII - Sorbonne Paris Nord.

La campagne de recrutement se fera via la plateforme SIRIUS.

La plateforme sera ouverte aux composantes du 16 mars au 18 mai 2026 pour le dépôt des besoins, de l'argumentaire et des fiches mission.

Le dépôt des candidatures aura lieu du 26 mai au 26 juin 2026 dernier délai. Les modalités détaillées de cette procédure sont précisées en annexe.

Pour toutes questions et informations concernant cette campagne, je vous invite à vous rapprocher de Séverine Girod Responsable du pôle études doctorales de la direction de la recherche.

Afin d'éviter certaines anomalies telles que des recrutements effectués par des enseignantes et enseignants sans notification à leur composante ou encore des enseignements commencés avant signature du contrat, je tiens à vous rappeler les points suivants :

- les doctorantes et doctorants en **doctorat sans contrat doctoral ne sont pas éligibles** à cet appel à candidature,
- aucun service d'enseignement ne pourra être effectué avant la **signature du contrat doctoral avec mission d'enseignement**.
- il est impératif que le recrutement de ces doctorantes et doctorants contractuels **passe par les composantes et la direction de la recherche**,

Je vous prie de bien vouloir assurer la diffusion la plus large possible de cette information, notamment en direction des responsables de formation et des potentiels candidates et candidats.

Le Vice-Président de la commission recherche



Khaled Hassouni

Procédure de recrutement des doctorantes et doctorants contractuels avec mission complémentaire d'enseignement

Rappel

Le recrutement des doctorantes et doctorants contractuels avec mission d'enseignement passe par les composantes et la Direction de la recherche (DR). Aucun doctorant ou doctorante ne peut être recruté directement par un responsable de formation ou un enseignant-chercheur.

Les doctorantes et doctorants en thèse sans contrat doctoral ne sont pas éligibles à cet appel à candidature.

Aucun service d'enseignement ne peut être effectué avant la signature du contrat doctoral avec mission d'enseignement.

Etape 1 / Au niveau des composantes

1. Référent « doctorants contractuels avec mission complémentaire d'enseignement »

Ce référent est le correspondant de la DR pour toutes les questions relatives aux missions d'enseignement des doctorantes et doctorants contractuels de la composante : définition des besoins, affectation des doctorantes et doctorants par discipline et formation, désignation des tuteurs, suivi des doctorant.es contractuels, ...

Ouverture de la plateforme SIRIUS pour les composantes : du 16 mars au 18 mai 2026.

<https://sirius.univ-paris13.fr/>

2. Définition des besoins des composantes

De façon à bien déterminer les besoins des composantes, le nombre de doctorantes et doctorants contractuels avec mission complémentaire d'enseignement en cours d'activité dans chaque composante, selon la discipline et l'année d'expiration des contrats, figure sur la plateforme. Ce support vous permettra de visualiser les doctorantes et doctorants contractuels avec mission complémentaire d'enseignement en fin de contrat.

Les composantes doivent déposer via la plateforme SIRIUS :

- le nombre de nouveaux recrutements de doctorantes et doctorants contractuels avec mission d'enseignement souhaité dans chaque discipline pour la rentrée 2026,
- une fiche de mission succincte comportant un service de 64H TD pour chaque mission d'enseignement,
- un argumentaire court (1 page maximum) présentant la demande globale de la composante.

Ces demandes de recrutement doivent parvenir à la DR via SIRIUS au plus tard pour le **18 mai 2026**. Aucune fiche de poste ne sera acceptée au-delà de la date limite.

3. Ouverture de l'application en ligne pour les candidatures.

Les candidates et candidats pourront déposer leur dossier du 26 mai au 26 juin 2026 dernier délai.

Liens de connexion à la plateforme :

- Pour les doctorantes et doctorants déjà inscrits à USPN (avec compte utilisateur) :
<https://sirius.univ-paris13.fr/>
- Pour les autres candidats (sans compte utilisateur Sirius) :
https://sirius.univ-paris13.fr/pw_doct_mission_ens_nocas

Etape 2 / Nombre de postes de doctorantes et doctorants contractuels avec mission complémentaire d'enseignement ouverts pour 2026

Le nombre de nouveaux contrats sera limité strictement à 45.

Compte tenu du fait qu'il y aura également 45 nouveaux bénéficiaires de contrats doctoraux à l'Université Sorbonne Paris Nord, auxquels s'ajouteront les contrats doctoraux sur d'autres ressources (EPST, Région, contrats de recherche, ...), ce nombre de missions d'enseignement permettra juste de satisfaire la majorité des demandes des doctorantes et doctorants contractuels effectuant leur doctorat dans une unité de recherche de l'Université Sorbonne Paris Nord. C'est à ces candidates et candidats que la priorité sera donnée.

Etape 3 / Candidatures et recrutement : procédure et calendrier

1. Mai-juin 2026 : première campagne de candidatures des doctorantes et doctorants contractuels pour une mission complémentaire d'enseignement

Une première campagne sera ouverte aux candidates et candidats qui sont déjà en contrat doctoral ou qui sont candidats à un contrat doctoral dans le cadre des campagnes 2026.

Les candidatures aux missions d'enseignement se déroulent en ligne du 26 mai au 26 juin 2026 dernier délai, sur la plateforme SIRIUS.

Les candidatures s'effectuent sur **un maximum de 4 fiches de missions d'enseignement**. En cas de candidatures sur plusieurs missions, une priorisation des choix est demandée.

Cas des candidatures au « contrat doctoral avec mission complémentaire d'enseignement » des doctorantes et doctorants étrangers :

La sélection des candidatures au contrat doctoral avec mission complémentaire d'enseignement des doctorantes et doctorants étrangers sera faite après un test linguistique et un entretien avec le directeur de l'école doctorale pour tester leurs capacités à enseigner en français (ou dans une langue étrangère le cas échéant). Faute de quoi, il sera proposé à la candidate ou au candidat une formation en FLE (Français Langue Étrangère) et celui-ci pourra éventuellement, en fonction des places disponibles, être à nouveau candidat en 2^e ou 3^e année de contrat doctoral.

Cas des candidatures des doctorantes et doctorants sous dispositif CIFRE :

Les candidats sous dispositif CIFRE doivent déposer leur candidature, comprenant obligatoirement :

- l'accord formel de l'entreprise d'accueil,
- l'accord de la direction de l'unité de recherche
- l'accord du directeur ou de la directrice de thèse,
- l'accord de l'école doctorale,

Les candidatures incomplètes ne seront pas examinées

2. Affectation des candidats

Une première réunion de la commission d'affectation permettra de sélectionner et d'affecter la grande majorité des candidates et candidats des deux écoles doctorales de l'Université Sorbonne Paris Nord.

La réunion d'affectation aura lieu **le 6 juillet 2026 à 14h**. Elle réunira, sous la présidence du Vice-Président de la commission recherche, les référents des composantes, les écoles doctorales et la direction de la recherche.

Suivant l'adéquation des besoins des composantes avec les candidatures sélectionnées, une candidate ou un candidat pourra être affecté sur l'une ou l'autre des fiches de postes qu'il aura sélectionnées, éventuellement dans une autre composante que celle au sein de laquelle il fait son travail de recherche.

Les doctorantes et doctorants contractuels avec mission complémentaire d'enseignement ainsi sélectionnés seront alors très rapidement avertis et pourront immédiatement entamer les démarches administratives (inscription en doctorat, pièces administratives pour le contrat doctoral), pour signer leur contrat auprès de la Direction des Ressources Humaines.

3. Deuxième campagne de candidatures des doctorants contractuels pour une mission complémentaire d'enseignement

Dans le cas où les 45 missions n'auraient pas été pourvues en juillet 2026, une seconde campagne de candidature sera ouverte.

Comme lors de la 1^{ère} campagne, les candidatures aux missions d'enseignement se déroulent en ligne, sur la plateforme SIRIUS.

Il est fortement recommandé à tous les candidates et candidats potentiels à un contrat doctoral de l'Université Sorbonne Paris Nord ou d'autres universités, et souhaitant également une mission complémentaire d'enseignement à l'Université Sorbonne Paris Nord, de candidater dès le mois de mai 2026.

En effet, en fonction des résultats de la première campagne, il est possible que l'ensemble des postes soient pourvus et que cette campagne soit annulée.

4. Affectation des candidats, deuxième campagne de recrutement

Une seconde réunion permettra de sélectionner et d'affecter les candidats **le 25 septembre 2026 à 14h**.

Il est demandé aux composantes de ne pas leur affecter un service avant la signature de leur **contrat doctoral avec mission complémentaire d'enseignement (ou avenant au contrat)**.

Etape 4 / Résultats de la campagne d'affectation et suivi des doctorantes et doctorants

Les candidatures retenues pour une mission d'enseignement seront consultables par fiche de poste sur la plateforme SIRIUS.

L'affectation d'une doctorante ou d'un doctorant contractuel avec mission complémentaire d'enseignement dans une composante donnée sera inscrite dans son contrat doctoral ou dans la convention passée avec l'établissement extérieur à l'Université Sorbonne Paris Nord (tous les deux modifiables annuellement par avenant).

Tutrice / tuteur :

Par ailleurs, la nomination d'une doctorante ou d'un doctorant contractuel avec mission complémentaire d'enseignement devra être accompagnée de la désignation d'une tutrice ou d'un tuteur au sein de la composante chargée de son suivi. Cette tutrice ou ce tuteur sera le correspondant local pour tout problème éventuel rencontré par la doctorante ou le doctorant dans l'exercice de sa mission complémentaire d'enseignement. Cette tutrice ou ce tuteur devra être désigné dans la fiche de poste et servira de contact éventuel lors des candidatures des doctorantes et doctorants.

Référente :

Séverine Girod

Responsable du pôle études doctorales

01 49 40 39 83

resp-etudesdoctorales-dr@univ-paris13.fr